



VILLE
de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN
(38330)

N° 01_01_2026_071

<i>Nombre de conseillers</i>	
<i>En exercice</i>	29
<i>Présents</i>	23
<i>Votants</i>	28
<i>Nombre de voix pour</i>	28
<i>Nombre de voix contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0
<i>NPPV</i>	0

OBJET :

**Mise en place d'une
carte magnétique RFID,
à destination des adhérents
adultes de l'AGV BM
à la piscine de l'EPAE**

Certifie exécutoire

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr et inséré
au registre des délibérations de
la commune de Montbonnot-
Saint-Martin

République Française
Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble
Canton de Meylan

Envoyé en préfecture le 24/06/2026
Reçu en préfecture le 24/06/2026
Publié le
ID : 038-213802499-20260617-01_01_2026_071-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt six

le mercredi 17 juin

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François CLAPPAZ Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 10 juin 2026

Présents : M. Jean-François CLAPPAZ, Maire - Mmes Caroline HALLÉ, Sonia LAZREG SÉGARD, Laurence GUILLEMIN, Laurence ROUVILLOIS - MM. Patrick DESCHARRIÈRES, Paul KLEIN, Gilles FARRUGIA, Jean-Baptiste PÉRIN, Adjoint(e)s. Mmes Anne-Marie SPALANZANI, Anne GHELFI, Ruxandra HERA, Sophie ARMAND, Ambre GUITTRÉ, Emeline BUCHOUD, Marie-Claire ALBERTO. MM. Roger BOIS, Dominique BONNET, Philippe COURTOIS, Laurent COQUET, Mathis GARNIER, Alexis ISAAC, Laurent DESGOUIS.

Pouvoirs : Mme Ghesline PRAS (pouvoir à Mme Sophie ARMAND), M. Antoine MOUDRU-BARRE (pouvoir à M. Jean-Baptiste PÉRIN), M. Jérôme VINTI (pouvoir à M. Laurent COQUET), M. Alain MAFFET (pouvoir à Mme Marie-Claire ALBERTO), Mme Hélène VACELET (pouvoir à M. Laurent DESGOUIS).

Absente non excusée : Mme Lorène PUNGIER

M. Dominique BONNET est nommé secrétaire.

Afin d'accéder à la piscine de l'EPAE, il est proposé d'étendre l'utilisation des cartes magnétiques RFID aux adhérents majeurs de l'Association Gymnastique Volontaire Biviers-Montbonnot (AGV BM). Cette évolution, rendue possible par l'informatisation de la caisse de la piscine depuis juillet 2024, vise à moderniser et simplifier la gestion des accès à l'équipement.

Ce dispositif permettra d'améliorer le contrôle des entrées, de supprimer les feuilles d'émargement papier, de disposer de statistiques de fréquentation et de faciliter l'accès des usagers grâce à une carte unique. Les adhérents devront présenter leur carte à chaque venue. En cas de perte ou de détérioration, son renouvellement sera facturé 5 € à l'adhérent, tel que le prévoit la tarification pour le « Public ».

Les cartes seront fournies à l'association au tarif de 2 € l'unité et facturées trimestriellement par la commune. Dans l'attente de l'intégration de cette disposition dans la future convention 2026-2027, un avenant à la convention actuelle sera établi afin de permettre la facturation des 150 cartes programmées pour l'année scolaire 2025-2026.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.

Le secrétaire de séance,
Dominique BONNET



Fait à Montbonnot Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits

Le Maire,
Jean-François CLAPPAZ

